

## **Lancement du 'Mois du civisme'** **Intervention du Premier ministre** **Lomé, le 3 octobre 2014**

Je voudrais, au nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement, vous souhaiter à tous, la cordiale bienvenue à cette importante rencontre sur le civisme et la citoyenneté.

La grande mobilisation qui marque cette manifestation au regard de l'objectif qui est le notre est un véritable signe d'encouragement et nous indique que nous ne devons pas désespérer de notre peuple et singulièrement de notre jeunesse.

Cette mobilisation est bien la preuve que nous sommes tous conscients que ces deux valeurs constituent deux des piliers essentiels de la démocratie, du développement économique, social et culturel.

A l'heure où nous nous œuvrons, à tous les niveaux, pour faire de notre pays un Etat émergent à l'horizon 2030, il convient d'intégrer à notre vision et à nos différentes initiatives le triptyque civisme-participation citoyenne-développement.

C'est un devoir citoyen pour chaque Togolais que de s'investir pleinement dans la construction de notre pays. Mais nous ne pouvons parvenir au succès que si nous traduisons dans nos faits et gestes les valeurs cardinales du civisme et de la citoyenneté. C'est dire que notre responsabilité individuelle et collective est engagée.

Relever ce défi existentiel pour notre pays nous impose de changer de mentalité et de comportement pour redevenir des citoyens actifs et responsables que nous avons été.

En effet il y a encore quelques années, notre pays était connu comme le pays où les citoyens respectent le bien public, prennent soin de leur environnement, de leurs quartiers, respectent les autorités et avaient un sens élevé de la solidarité de l'unité nationale et de la tolérance mutuelle.

Ces comportements civiques et citoyens ont valu à notre pays le surnom de la « Suisse d'Afrique » et à notre capitale, Lomé, d'obtenir le prix de la ville la plus propre de l'Afrique de l'Ouest en 1986.

Malheureusement, depuis quelques décennies, ces valeurs si chèrement acquises sont gravement mises à mal. On assiste à une déperdition des valeurs sociales caractérisée par la progression de l'incivisme, des antivaleurs et des incivilités. Tout cela se traduit entre autres par la pratique d'une justice privée parfois avec la violence comme mode de gestion, les actes de vandalisme, l'intolérance, l'indiscipline, le manque de respect de

l'Etat, de l'autorité et des biens publics, etc. Cela constitue à n'en point douter une écharde au développement de notre pays.

Ces dérives ont parfois provoqué des pertes en vies humaines. Je voudrais en ce moment, avoir une pensée pieuse à l'endroit de toutes ces victimes.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Mesdames et messieurs,

Je voudrais à cet instant précis citer le Président de la République qui disait à l'occasion de son message à la Nation lors du 52<sup>ème</sup> anniversaire de notre indépendance, je cite « Les valeurs citoyennes de respect de la chose publique doivent s'imposer à tous comme une ardente obligation.

Agrandir sa maison en mordant sur la voie publique, jeter des ordures et des déchets de toutes sortes dans la rue, encombrer sciemment les trottoirs qui viennent d'être rénovés, ne pas respecter les voies, les ponts, les chaussées réaménagés à grand frais, bloquer la circulation piétonne en envahissant les trottoirs, boucher les caniveaux destinés à évacuer les eaux de pluie, se faire transporter à trois ou à quatre sur une seule motocyclette, jeter les eaux usées dans les rues sont des attitudes qu'il est urgent d'abandonner. Nous devons revenir à des réflexes citoyens, que nous avons perdus de vue depuis quelques temps. Le respect de la chose publique est une valeur fondamentale que nous devons préserver, car le développement est à ce prix ».

Je voudrais clore provisoirement cette citation pour dire que tous ces dérapages sont commis au nom de la démocratie. Et pourtant, il ne devrait échapper à personne que prospérer et faire prospérer les valeurs qu'elle véhicule notamment la liberté, l'élévation et le progrès, la démocratie a besoin que chaque citoyen s'astreigne à ses droits et respecte la loi.

Nous devons donc interpeler notre conscience et notre responsabilité dans cette déchéance caractérielle et y remédier par le respect absolu des principes et des règles qui régissent notre vie en commun. Nous devons promouvoir une citoyenneté responsable en nous appropriant les valeurs fondamentaux du civisme qui s'inculquent dans la cellule familiale, dans les secteurs de l'éducation, les milieux professionnels et se renforcent tout au long de la vie.

Mesdames et messieurs !

L'Etat a pris ses responsabilités en adoptant la Politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté dont nous lançons officiellement, ce jour, la mise en œuvre. Ce document orientera désormais toutes les actions relatives au civisme et à la citoyenneté.

Dans cette perspective, l'éducation civique est bien inscrite depuis quelques années, dans le programme de formation des formateurs des ENI et de l'ENS. Le Chef de l'Etat a donné des instructions pour que soit rendue obligatoire, dès cette rentrée 2014-2015, l'enseignement de l'éducation civique et morale dont les nouveaux contenus pédagogiques, édités grâce au concours financier du PNUD, seront mis à la disposition des enseignants. Par la même occasion, je donnerai des instructions pour rendre

obligatoire la montée des couleurs et l'exécution de l'hymne nationale dans tous nos établissements d'enseignement.

Enfin, je vous annonce qu'au nom du Chef de l'Etat, à partir du 1er novembre 2014, il sera institué sur toute l'étendue du territoire une journée « Togo propre » qui aura lieu chaque premier samedi du mois. Le combat pour la salubrité est une priorité car nous avons besoin d'un environnement sain pour mieux vivre.

Mesdames et messieurs,  
Citoyennes et citoyens,

Les manifestations relatives au mois du civisme et de la citoyenneté, qui sera désormais célébrées chaque année, nous permettront de mieux comprendre le sens de notre citoyenneté, de mieux connaître la République, ses valeurs, nos droits et nos devoirs de citoyen. Nous serons sensibilisés sur tout ce qui est susceptible d'améliorer notre vivre ensemble dans la paix et la tolérance, de renforcer la participation citoyenne, la gouvernance économique et politique, etc.

Nous devons mobiliser toutes les énergies à cet effet, afin de consolider les efforts de développement que nous avons entrepris ensemble.

Je saisis cette occasion pour féliciter chaleureusement tous ceux qui œuvrent inlassablement pour la réconciliation nationale et au maintien de la cohésion sociale. Je tiens à vous dire que vos efforts sont des actions patriotiques qui doivent être soutenus pour servir de modèles.

Je puis vous assurer, que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour promouvoir une participation citoyenne à la hauteur de notre ambition de faire du Togo un pays émergent et prospère.

Tout en exhortant chaque citoyen togolais à être ambassadeur du civisme par des comportements responsables, je lance solennellement la première édition du mois de civisme et de la citoyenneté au Togo.

Je vous remercie !